

#apaisante

#isolation

#plante

#végétation

#ville

VÉGÉTALISATION DES FAÇADES ET DES MURS

Structure : Ville de Neuchâtel, Service de l'aménagement urbain

Difficulté : facile



Autre

Energie propre

Habitat

Suisse

Neuchâtel

LE GUIDE DE LA VÉGÉTALISATION DES MURS ET FAÇADES

En milieu urbain, la végétalisation des façades et des murs est une bonne alternative au manque de surface au sol. Elle permet d'augmenter la biomasse en ville tout en colonisant des espaces difficilement utilisables par l'homme, de créer une nouvelle typologie d'espaces verts et d'offrir des niches écologiques spécifiques.

Le coefficient de biotope urbain peut également être augmenté par la végétalisation du mobilier urbain (poteaux des transports publics, éclairage public, barrières, arrêts de bus, etc.), permettant ainsi d'établir en ville, des liaisons entre les îlots de verdure (réseaux écologiques).

Du point de vue technique, la végétalisation des façades représente un plus pour la construction (régulateur / isolant thermique, protection contre les intempéries et l'humidité). Si les végétaux peuvent masquer des infrastructures peu esthétiques, ils peuvent également contribuer à mettre en valeur un patrimoine architectural ou s'y

intégrer (par ex. modification de l'aspect d'une façade selon les saisons, par le changement des couleurs et des textures).

Les végétaux possèdent par ailleurs des vertus apaisantes et psychologiques. Par exemple, le bruissement du feuillage, le son des insectes et des oiseaux, créent un nouvel espace de verdure et atténuent la perception du bruit ambiant.

La végétalisation des façades et des murs devrait permettre d'atteindre les objectifs suivants :

- **compenser** la perte végétale induite par le bâti en créant un nouveau type d'espace vert, moins gourmand en surface au sol, car il occupe l'espace vertical, non utilisable;
- **favoriser** la biodiversité en milieu urbain, en offrant un habitat naturel favorable à la faune, l'avifaune et les insectes, en protégeant les espèces végétales et animales indigènes, en leur offrant des milieux nourriciers et en permettant leur déplacement / leur migration entre les surfaces végétalisées (corridors);
- **augmenter** la diversité des milieux, séchards ou au contraire humides, en fonction du type de support et d'exposition, propices à une faune spécialisée (insectes, invertébrés, oiseaux);
- **améliorer** la qualité de l'air : fixation du CO₂, des poussières, et de certains métaux lourds ;
- **garantir** la qualité de vie et le bien-être social : aspects psychologique, esthétique, acoustique, olfactif ;
- **réguler** les échanges thermiques : abaissement de la température des façades en été en limitant le rayonnement solaire, ventilation / isolation périphérique du bâti = "mur manteau".

Liens

[https://www.neuchatelville.ch/fileadmin/sites/ne_ville/fichiers/Sortir et decouvrir/091100_Neuchatel_Guide_vegetalisation-facades-011109.pdf](https://www.neuchatelville.ch/fileadmin/sites/ne_ville/fichiers/Sortir_et_decouvrir/091100_Neuchatel_Guide_vegetalisation-facades-011109.pdf)